



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041257

HAL Id: hceres-02041257

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041257v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 – Le Mirail

Demande n° S3110057242

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

Le master de psychologie de Toulouse 2 - le Mirail intègre 6 spécialités et 16 parcours. A l'intérieur des spécialités (10 professionnelles et 6 recherches : 13 parcours sont issus des anciennes spécialités (qui étaient au nombre de 10) et 3 sont en création. Le projet a pris l'option générale de rapprochement des finalités professionnelles et recherches en intra-spécialité. Si le choix des spécialités est guidé par le découpage habituel des sous-disciplines de la psychologie pour 3 des 6 spécialités (ergonomie cognitive, développement, social-travail), un découpage « intra-sous-disciplinaire » est guidé par deux référents théoriques différents (pour les deux spécialités cliniques). La sixième spécialité « psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales », créée en 2001 au CUFR Champollion (Albi) en tant que DESS, est rattachée à la mention suite à la convention reliant Toulouse 2 à cet établissement.

Une spécialité (psychologie clinique de la santé) présente deux parcours recherche, dont un à quadruple sceau, un autre parcours recherche est cohabilité avec l'EPHE (psychologie des processus cognitifs des conduites individuelles et sociales) et une spécialité n'en présente pas (psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales). Les trois autres sont associés à leur spécialité.

Avis condensé

- Avis global :

Seule formation de ce type de la région, implantation et finalité professionnelle sont établies. L'adossement recherche est inégal selon les spécialités et parcours, de même que la volonté d'ouverture interdisciplinaire.

Globalement, au niveau des spécialités (6) et de ses nombreux parcours (16), cette offre de formation recouvre tous les grands champs de la psychologie : psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé, du développement (enfant et adolescent), du travail et des organisations, ergonomie cognitive, psychologie sociale, psychologie cognitive, neuropsychologie.

Si la multiplicité des parcours permet une offre variée, elle comporte l'inconvénient de laisser peu de place à un savoir commun pour un même métier : celui de psychologue (aspects théorique et méthodologique).

L'organisation de cette mention du point de vue de ses découpages en spécialités et parcours n'est que partiellement guidée par la force des équipes de recherches sous-jacentes.

Une spécialité « Psychologie clinique et psychopathologie psychodynamique » (3 parcours professionnels et un recherche), prend clairement la position de ne se référer qu'à un seul paradigme. Cela comporte

L'inconvénient pour cette spécialité de limiter l'ouverture à la progression des connaissances internationales variées, actualisées et validées ainsi que la réponse aux besoins, actuels et à venir en psychologie clinique et en psychopathologie.

Au total, si l'offre de formation est diversifiée (choix de diminution des spécialités par rapport à l'ancien contrat mais multiplicité des parcours : 16 parcours pour 6 spécialités), cela nuit à la cohérence d'ensemble et procède parfois d'une logique qui ne suit pas les découpages habituels de la psychologie (clinique présente dans trois spécialités sur six, alors que des domaines sont peu couverts par exemple. la psycho-gérontologie). Des problèmes de cohérence, d'unité, de lisibilité de l'offre et de spécificités et chevauchements des spécialités et parcours en découlent.

- Points forts :
 - Positionnement de l'offre de formation dans sa région et adossement socio-professionnel.
 - Attractivité de la formation.
 - Adossement recherche pour certaines spécialités ou parcours (inégalité sur l'ensemble).
 - Potentiel d'encadrement universitaire (avec toutefois peu d'information sur l'investissement particulier et spécifique des PU et HDR dans cette formation niveau master) et professionnel.

- Points faibles :
 - Adossement recherche inégal selon les spécialités et parcours (parfois très bon mais parfois très faible).
 - Manque de lisibilité et d'articulation scientifique pour une exigence de formation niveau master pour certaines spécialités.
 - Manque d'ouverture de la formation aux différents courants de la psychologie pour une spécialité.
 - Un schéma directeur de la formation des psychologues avec tronc commun et spécificités (argumentées) fait défaut.
 - Faiblesse de la structuration, des modalités et règles de pilotage de cette formation au niveau de la mention.
 - Qualité du dossier : manque de synthèse, d'unité et d'organisation globale de l'ensemble au niveau de la mention, aucune présentation propre au M1 et renvoi massif aux spécialités. Ce point est pourtant essentiel pour un master de cette importance. Le défaut de présentation, de précision et une formulation parfois elliptique n'ont pas facilité la lecture et l'évaluation de ce dossier, voire ont pu le desservir.
 - Qualité de l'auto-évaluation et de son utilisation effective : ici elle précise et synthétise juste certaines informations fournies dans le document.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Favoriser une conception de l'offre de formation en fonction des forces des équipes de recherche, du découpage sous-disciplinaire habituel (réduction des parcours voire des spécialités et à l'inverse, parcours mis au niveau spécialité) afin d'accroître lisibilité et spécificité. D'où les propositions :

- Pour la spécialité 1, parcours « psychologie gérontologique » à mettre au niveau spécialité afin qu'il bénéficie d'un éclairage varié et adapté aux connaissances actuelles (et non uniquement selon un seul paradigme).
- Pour l'intitulé de la spécialité 1 qui souhaite délivrer la formation selon un seul paradigme psychanalytique : le préciser clairement dans l'intitulé (la lisibilité du terme « psychanalytique » est plus importante que celle de « psychodynamique ; précision à destination des étudiants et des employeurs) : « psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ».
- Pour les spécialités 2 et 4 (notamment pour les parcours « psychologie des apprentissages... » et « psychologie du développement parcours professionnel et recherche ») soit :
 - à rendre complémentaire.
 - soit la spécialité 4 met clairement dans son intitulé de spécialité le fait qu'elle concerne les périodes de l'enfance et de l'adolescence.
- La spécialité 6 devrait améliorer son adossement et son articulation recherche pour atteindre les exigences qualitatives d'un niveau master. A noter qu'elle débouche sur une très bonne insertion

professionnelle (étudiants toutefois déjà issus du milieu professionnel pour beaucoup d'entre eux) et que cette formation est délocalisée à Albi. Pourquoi ne pas envisager sous une même spécialité ou tout au moins une complémentarité précise et effective : « travail, accompagnement professionnel et ergonomie » (pour une part de cette équipe moins orientée vers le lien avec la linguistique)?

Homogénéisation du nombre d'heures par spécialités et parcours en M2 professionnel (dans le projet : entre moins de 500 heures et proche de 600 heures ; on ne sait pas ce qui le justifie).

Pilotage de la formation à mieux définir et à améliorer au niveau de la mention afin d'accroître son unité.

Processus d'auto-évaluation et de son utilisation à envisager.

Réflexion et anticipation sur les effectifs en M2 et devenir des diplômés (proches de 250 en M2), effectifs paraissant importants (ramenés à la population de la région).

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques sont indiqués de manière générale au niveau de la mention (document général). Ils sont mieux précisés pour certaines spécialités : initiation et perfectionnement à la recherche, épistémologie, actualisation des connaissances, méthodologie et statistiques, anglais scientifique. Dans le document général, ces objectifs ne sont pas articulés avec des contenus propres à la discipline, la psychologie, ni précisés suffisamment en fonction des thématiques propres aux trois équipes de recherche sur lesquelles la formation s'appuie. Le lien à l'Ecole doctorale est juste évoqué mais peu précisé. La sortie doctorale pour les parcours recherche est précisée de manière variable. Vu la configuration certains parcours recherche seront utilisés à des fins professionnelles (cas par ex. du parcours recherche « neuropsychologie » organisé sous forme de co-habilitation depuis plusieurs années, format qui a fait ses preuves. Beaucoup d'étudiants de ce parcours intègrent des emplois sur des postes de neuropsychologues, ce qui interroge sur le côté réellement recherche du parcours).

Les objectifs professionnels de la mention visent à former principalement des psychologues praticiens et des chercheurs à destination des secteurs habituels de la profession :

- fonction publique (santé, justice, éducation, recherche...), de l'enfance à la personne âgée, entreprises privées (tout secteur à destination des professionnels, recrutement, conseil, ergonomie, formation, recherche, ingénierie, expertise...),
- secteur associatif,
- secteur de la formation,
- secteur de l'insertion, réinsertion,
- activité libérale (praticien, conseil...).

Des innovations sont présentes dans le domaine de la neuropsychologie, de l'ergonomie cognitive et ingénierie linguistique et de l'accompagnement professionnel (avec toutefois pour cette dernière, tout en débouchant sur une bonne insertion professionnelle pour des étudiants pour beaucoup issus de la formation continue ou VAE, un adossement recherche faible pour un niveau master).

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Seul master mention de psychologie de Toulouse 2, il est situé dans le domaine « Sciences humaines et sociales ».

Trois laboratoires (une UMR 5263 (CLLE) et deux EA 4156 (OCTOGONE-ECCD et CERPP) et EA 1687 (PDPS)) travaillent en totalité ou en partie dans le domaine de la recherche en psychologie :

- psychologie cognitive et ergonomie (CLLE-LTC), linguistique (CLLE-ERSS),



- psychologie du développement (ECCD), psychopathologie et psychologie de la santé (CERPP);
- psychologie du développement et processus de socialisation (PDPS).

Toutefois, aucune liste des principales publications n'étant donnée (y compris pour les enseignants-chercheurs [EC] en responsabilité), l'évaluation de l'adossement à la recherche est globalement difficile (de plus, seule une liste d'EC par spécialité est donnée mais sans attribution nominative des UE ; il est par ailleurs difficile de voir l'investissement particulier des EC HDR pour cette formation niveau master). Cela rend difficile l'analyse qualitative de l'articulation formation-recherche qui est toutefois variable selon les spécialités. Il aurait été en effet souhaitable de fournir en annexes une liste sommaire d'environ 3 à 5 publications au moins pour le responsable de la mention, ceux de spécialités et de parcours ainsi pour les principaux intervenants membres de l'équipe pédagogique de la spécialité. La consultation des dossiers recherche sur bases de données (qui peut être incomplète car non à jour), fait toutefois regretter que des responsabilités de mention ou de spécialités de master soient parfois confiées à des enseignants-chercheurs n'ayant pas un dossier recherche de qualité.

Des modalités de fonctionnement sont établies avec les professionnels en relation avec la problématique de la spécialité : présence significative des professionnels dans les spécialités professionnelles (cours, sélection, jury soutenance, validation du stage professionnel pour l'accès au titre selon l'Arrêté du 19 Mai 2006...), participation aux conseils de perfectionnement (selon les spécialités).

Une ouverture de la formation à l'international est présente de manière variable par spécialité, délocalisation d'un parcours professionnel « psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent » à l'Université de Hanoi (diplôme conjoint).

Certification Europsy envisagée.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Ce master s'appuie sur des forces locales et régionales historiquement bien établies. Le choix de proposer 16 parcours rend l'architecture de la formation complexe et peu lisible et ce d'autant que le texte général de la mention et la lettre de politique générale relative aux masters, ne donnent pas d'arguments et de commentaires suffisants sur les modifications apportées à la structure précédente vis-à-vis de la nouvelle structure (renouvellements avec regroupement, parcours devenant spécialité, spécialités devenant parcours, renouvellements...). De plus aucun contenu ne présente globalement le M1, le texte général renvoyant uniquement aux spécialités.

Des questions en effet se posent pour certains de ces 16 parcours du point de vue de leur place au sein d'une spécialité, de leurs chevauchements parfois, pour d'autres de leur spécificité et visibilité.

C'est notamment le cas du parcours professionnel de « psychologie gériatrique » dans la spécialité 1 « psychologie clinique et psychopathologie psychodynamique » (c'est un champ de compétence qui n'est pas uniquement du ressort d'un seul paradigme si on tient compte de l'état actuel des connaissances et des pratiques dans le domaine). N'aurait-il pas plus sa place à un niveau de spécialité afin que la formation bénéficie d'apports actualisés et validés en neuro-psychologie, psycho-gériatrie et gériatrie, psychologie clinique ouverte à différents paradigmes... (comme indiqué dans l'Article 28 du Code de Déontologie des psychologues : Titre III, chap.1 « Les principes de la formation » : « L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique. Il bannit nécessairement l'endoctrinement et le sectarisme. ») ? De plus l'intitulé serait en conformité avec l'Arrêté du 10 Janvier 2008 pour l'accès à la fonction publique hospitalière).

Compte-tenu de l'évolution démographique de la population générale au niveau personnes âgées, les besoins sont importants dans le domaine de même que les débouchés et il est dommage que la région Midi-Pyrénées n'ait pas l'ambition de disposer d'une formation à la fois spécialisée et visible, sous-tendue par une activité de recherche avérée dans le domaine.

Pour les spécialités 2 (psychologie clinique de la santé, parcours « psychologie des troubles du développement et des troubles de l'apprentissage ; en création) et 4 (psychologie du développement) des contenus seraient complémentaires ; l'adossement recherche est mieux affirmé dans la première. Au niveau des débouchés étudiants, ces parcours visent des domaines professionnels qui se chevauchent (et qui seront donc en concurrence).

Des chevauchements sont également présents entre la spécialité 6 (psychologie de l'accompagnement professionnel) et la spécialité 3 (psychologie sociale, du travail et des organisations).

La spécialité 1 « psychologie clinique et psychopathologie psychodynamique » ne s'appuyant que sur le modèle psychanalytique n'aurait-elle pas intérêt à mettre cette option qui la spécifie dans son intitulé (elle apparaîtrait alors de manière plus lisible en complémentaire à l'autre spécialité clinique). Proposition : « psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique » (cet intitulé maintient sa correspondance avec l'Arrêté du 10 Janvier 2008 pour l'accès à la fonction publique hospitalière).

La structure de l'organisation pédagogique est complexe : mutualisations des enseignements présentes à minima et variables selon les spécialités et difficilement lisibles fautes d'une schématisation générale et synthétique dans le document général (manque de tronc commun transversal à l'ensemble de la mention). Il en ressort un défaut d'unité de l'ensemble notamment pour les parcours professionnels alors que la mutualisation est plus visible dans les parcours recherche. Formation transversale en anglais présente.

La politique des stages est gérée au niveau des spécialités. La place réservée aux stages dans les spécialités professionnelles est précisée (M1 durée minimale de 175 heures ; M2 professionnel stage de 500 heures ; idem en M2 recherche en cas d'obtention du titre ; stage en « Laboratoire » de 100 heures en M2 recherche, accessible aux étudiants M2 professionnel souhaitant poursuivre en thèse ; stage de perfectionnement complémentaire de 100 heures pour certains parcours professionnels). L'ensemble est en conformité avec l'Arrêté du 19 Mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel (à rendre toutefois globalement plus explicite pour les étudiants de parcours recherche voulant accéder au titre : stage de 500 heures).

Pilotage de la formation : une coordination est annoncée mais absence de précisions sur les modalités de fonctionnement et de régulation (la place des PU et HDR serait à préciser et à spécifier) pour l'ensemble de la mention et renvoi aux spécialités. C'est également l'impression générale qui se dégage de l'ensemble du document écrit. Ce projet manque de présentation générale, globale et schématisée au niveau de la mention au profit d'une présentation par spécialité. Cela rend sa lecture difficile. Il en ressort une impression de manque d'unité et de cohérence. Une présentation du M1 aurait été souhaitable en tant que telle.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le flux étudiants (plus de 800 en M1 et environ 250 en M2) est important et prévu stable pour la prochaine période. Environ 50% sont extérieurs à l'académie en M1 et environ 60% en M2, cela montre la bonne attractivité de la formation. L'évaluation de l'enseignement est présente par spécialité et est globalement positive. La sélection se situe entre le M1 et le M2 (réunion d'information avec contrôle de la présence, évaluation sur dossier, sur examen spécifique à la spécialité, entretien...) ; à noter la très bonne précision du processus de sélection pour certaines spécialités. Le taux de réussite est important (environ 90% en M1 et en M2 sur présents aux examens) avec un devenir des diplômés montrant une insertion globalement proche de la moyenne des enquêtes disponible (autour de 80%). Evaluation effectuée selon des modalités qui sont propres à chaque spécialité ; évaluation à nuancer compte-tenu parfois du taux de non réponse pour certaines spécialités. Pour le prochain quadriennal, un devenir à 2 ans systématique est envisagé par l'OVE.

Avis par spécialité

Psychologie clinique et psychopathologie psychodynamiques

3 parcours professionnels : psychologie g rontologique ; psychologie interculturelle ; psychopathologie psychanalytique.

Un parcours recherche : psychopathologie, clinique du sujet et du lien social (cr ation).

- Avis :

La revendication du seul mod le de r f rence constitue l'identit  et la sp cificit  de cette formation. L'objectif : former des psychologues en excluant de leur champ de comp tence la psychologie de la sant , la psychopathologie exp rimentale, la psychologie cognitive-comportementale et les approches « strictement quantitatives ». Cette formation s'appuie sur des forces locales en nombre d'EC et sur un adossement avec le milieu-professionnel. Les trois parcours professionnels ne se situent pas au m me niveau : un concerne le mod le   la base de la formation de la sp cialit  (psychopathologie psychanalytique) et les deux autres concernent des domaines de masters (sp cialit s ou sous-disciplines habituels de la psychologie ; par ailleurs d finis par l'arr t  du 10 Janvier 2008 pour l'acc s   la fonction publique hospitali re : « Psychologie g rontologique et psychologie interculturelle). Les maintenir au niveau d'un parcours comporte l'inconv nient de n'avoir recours qu'au seul mod le dominant de la sp cialit  (psychanalytique) pour aborder soit une population (celle des personnes  g es) ou les ph nom nes d'interculturalit s.

- Point fort :

- Les comp tences et forces dans le seul domaine du mod le de r f rence.

- Points faibles :

- La r f rence   un seule mod le et le primat du qualitatif est en soi une sp cialisation au sein de la sp cialit  qui peut g ner la flexibilit  de l' volution du parcours professionnel (int gration dans les d marches de recherche clinique notamment dans le domaine hospitalier, ouverture aux diff rents types de soins et de besoins dans le domaine du soin et de la recherche...).
- Le manque d'ouverture de cette sp cialit .
- L'adossement recherche (les EC sont dits tous « membres d'un laboratoire » sans pr cisions).

- Recommandations pour l' tablissement :

Soit : 1. Int r t de rendre visible explicitement la r f rence au seul mod le psychanalytique en modifiant l'intitul  et le pr cisant clairement : « psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ». Ceci est un point essentiel pour les  tudiants et les employeurs.

Soit : 2. Int grer les enseignements faits par les membres de l'UTM dans l'autre sp cialit  de psychologie clinique et de sant .

Quelle que soit l'option prise, compte-tenu des besoins reconnus dans le domaine, il serait important pour le site de sortir le parcours « psychologie g rontologique » et de le mettre au niveau sp cialit  et cela afin d'assurer une formation en accord avec les connaissances actualis es et reconnues du domaine (cf. art. 28 du Code de d ontologie des psychologues en supra). Dans une telle conception un seul parcours professionnel pourrait  tre envisag  pour cette sp cialit , il serait clairement en lien avec l'approche psychanalytique (valable dans en cas de choix de la recommandation 1).

Am liorer et pr ciser l'adossement recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Psychologie clinique et de la santé

3 parcours professionnels : (A) psychologie de la santé ; (B) psychopathologie et psychothérapies ; (C) psychologie des troubles du développement et des troubles des apprentissages (création).

2 parcours recherche : (D) psychopathologie et psychologie de la santé ; (E) neuropsychologie et neurosciences cliniques (quadruple sceau, création pour Toulouse 2).

● Avis :

Les parcours se rassemblent sous un dénominateur commun dont le périmètre est large: « (a) une épistémologie commune - basée sur la méthode expérimentale et l'observation contrôlée et (b) un objectif commun - l'évaluation et la prise en charge de la personne souffrant de maladie ou handicap physique ou de maladie ou handicap mental. » Quand on prend connaissance des objectifs des parcours, ceux-ci deviennent néanmoins plus clairs. Toutefois l'ensemble donne quelque peu une impression de juxtaposition.

Formation en psychologie clinique et de la santé sur le site en complément de la spécialité « psychologie clinique et psychopathologie psychodynamique » dont le seul référentiel est psychanalytique. En complément également de la spécialité « psychologie du développement » (avec quelques risques de chevauchement pour le parcours professionnel (c) et en partie recherche « psychologie des troubles du développement et des troubles d'apprentissages... » ; « psychopathologie et psychologie de la santé »).

Domaines visés : prévention, éducation à la santé, promotion de la santé, connaissance maladie et handicaps physiques et prises en charge ; évaluation des troubles psychopathologies et prise en charge psychothérapeutique ; évaluation et prise en charge des troubles du développement. Les intitulés des composantes des équipes de recherche sous-jacentes à la formation permettent une lisibilité de l'articulation entre le contenu de la formation et les thématiques de recherche des EC.

Le parcours recherche en création, à quadruple sceau, se situe dans la continuité d'un mouvement national d'une formation DEA en neuropsychologie initiée en 1989 rassemblant Lyon 2, Grenoble 2 et Toulouse 3.

● Points forts :

- Adossement et démarche de recherche sont sous-jacentes à la formation professionnelle et recherche.
- Formation recherche en quadruple sceau.
- Aspect professionnalisant.

● Points faibles :

- La démarche quantitative et qualitative en psychologie clinique et psychopathologie devrait pouvoir être plus lisible et envisagée de manière complémentaire dans le parcours formation.
- Les chiffres d'évaluation ou d'insertion professionnelle sont succincts.

● Recommandations pour l'établissement :

- Améliorer la cohérence de la spécialité clinique soit telle qu'elle est présentée en spécialité 2 ou/et avec l'autre spécialité clinique (1 : « psychologie clinique et psychopathologie psychodynamique »).
- Parcours C « psychologie des troubles du développement... » : réfléchir au risque de chevauchement avec les parcours professionnels et recherche de la spécialité « psychologie du développement ».
- Préciser le devenir étudiant pour cette spécialité.

● NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Psychologie sociale, du travail et des organisations



Un parcours professionnel: psychologie sociale, du travail et des organisations.

Un parcours recherche: transitions psychosociales et innovation dans les organisations de travail.

- Avis :

Former des professionnels de la psychologie du travail avec une orientation psycho-sociale marquée. Les objectifs généraux sont la polyvalence et la spécialisation, définies sous forme d'objectifs de maîtrise et de capacités (dans domaine de la formation, milieu insertion, ergonomie, recrutement pour parcours professionnel et démarche de recherche pour parcours recherche). Les UE sont définies de façon cohérente avec les objectifs de la formation. En M1 demeurent des contenus fondamentaux de la psychologie sociale, (UE théorique de spécialité: Psychologie sociale / UE théorique de spécialité : Psychologie sociale, du travail et des organisations) tandis que le M2 s'ouvre vers des aspects plus professionnalisants (méthodes et techniques appliquées aux situations professionnelles. Ateliers spécialisés).

Volonté d'articulation recherche et formation, spécialité articulée à l'ED-CLESDO, mais sans que soit précisée l'appartenance des EC à une équipe de recherche, ni les thématiques de recherche des enseignants.

- Points forts :

- Spécialité de psychologie sociale « dans les divers champs du travail et de la vie sociale » selon une conception généraliste.
- Les étudiants bénéficient d'une formation variée visant des compétences générales dans le domaine. Cette conception généraliste doit favoriser flexibilité et insertion professionnelles.

- Point faible :

- L'articulation de la formation avec la recherche demanderait à être améliorée.

- Recommandations pour l'établissement :

Améliorer l'adossement recherche. Améliorer la lisibilité de l'insertion professionnelle et de la satisfaction des étudiants. Un rapprochement avec la spécialité 6 « psychologie de l'accompagnement professionnel » est peut-être souhaitable (chevauchement compétences et domaines visés). Pourquoi ne pas envisager sous une même spécialité ou tout au moins une complémentarité précise et effective : travail, accompagnement professionnel et ergonomie (pour une part de cette équipe moins orientée vers le lien avec la linguistique)? La spécialité 6 pourrait ainsi améliorer son adossement et articulation recherche pour atteindre les exigences qualitatives d'un niveau master (voir en infra pour la spécialité 6).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Psychologie du développement

Un parcours professionnel : psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent.

Un parcours recherche : psychologie du développement : socialisation et cognition.

- Avis :

L'objectif est « la formation de psychologues spécialisés dans l'intervention auprès d'enfants, d'adolescents, de leurs familles ainsi qu'auprès des professionnels du domaine. Ces psychologues devront répondre à des besoins en matière de prévention, d'évaluation psychologique, de diagnostic, d'expertise, de suivi psychologique, d'accompagnement psychopédagogique, de guidance parentale, de formation (notamment auprès d'équipes éducatives) et de recherche appliquée. » Telle que la formation est actuellement conçue, risque de chevauchements avec le parcours C de la spécialité 2 (psychologie des troubles du développement et des troubles des apprentissages (création)) et risque de mise en concurrence du devenir étudiant.

Les labels des UE sont cohérents avec les parcours (avec une importance de l'évaluation), mais la logique globale de construction du programme n'est pas très visible. On pourrait être aussi bien dans un master de psychologie clinique de l'enfant alors que le côté « adolescent » ne transparait pas clairement.

L'objectif va donc bien au-delà de la problématique du développement. Une meilleure articulation formation-recherche contribuerait à faire reconnaître la spécificité de la spécialité.

A noter la formation délocalisée à Hanoi (une vingtaine d'étudiants).

- Points forts :
 - Seule spécialité enfants-adolescents et cohérence de la formation (spécificité toutefois à améliorer).
 - Formation délocalisée à Hanoi avec objectif.

- Point faible :
 - Dynamique de recherche et spécificité de l'adossement recherche.

- Recommandations pour l'établissement :

Le nom « psychologie de l'enfant et de l'adolescent » serait peut-être plus adéquat pour désigner cette spécialité. Etudier la possibilité soit d'un rapprochement ou complémentarité et distinction avec la spécialité 2 parcours « psychologie des troubles du développement et des troubles des apprentissages », ainsi qu'entre les deux parcours recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Ergonomie cognitive et ingénierie linguistique

Un parcours professionnel et un parcours recherche.

- Avis :

Formation spécialisée issue d'un rapprochement interdisciplinaire : ergonomie cognitive et linguistique. Niveau d'expertise élevé et spécialisé visant à former des ergonomes, avec une spécificité en ergonomie cognitive et en ingénierie linguistique (qui représente 22% des insertions professionnelles des diplômés).

Les enseignements directement liés aux objectifs de la spécialité dominent clairement. Une UE « Analyse des organisations et ingénierie psycho-sociale » permet d'élargir un peu les compétences des diplômés vers d'autres aspects du travail humain. Les intervenants sont en grande majorité des enseignants-chercheurs ou des chercheurs (n=42), les professionnels (n=13 représentant néanmoins 50% des heures en parcours professionnel). La spécialité s'appuie sur une UMR elle-même divisée en deux équipes, l'une avec une forte coloration en ergonomie et l'autre spécialisée en linguistique. La formation reflète bien les compétences recherche disponibles dans le laboratoire.

- Points forts :
 - Formation spécialisée issue d'un rapprochement interdisciplinaire : ergonomie cognitive et linguistique. Niveau d'expertise élevé et spécialisé.
 - Fort adossement recherche (co-habilitation EPHE). Soucis d'amélioration de la formation par démarche d'évaluation et de régulation, de l'attractivité et homogénéisation du niveau de connaissances.

- Point faible :
 - La focalisation sur les aspects ergonomique et linguistique pourrait limiter le périmètre de recrutement des diplômés. Cependant, les chiffres d'insertions professionnelles semblent indiquer que cela ne pose pas, pour l'instant, de problèmes d'insertion pour les diplômés.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité professionnelle pourrait se rapprocher de la spécialité travail. D'une part les futurs psychologues ergonomes pourraient ainsi bénéficier de plus d'ouverture professionnelle, d'autre part, la spécialité « travail » pourrait bénéficier d'un appui recherche plus important.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Psychologie de l'accompagnement professionnel

- Avis :

Cette formation uniquement de M2 professionnel, est gérée et financée par le Centre Universitaire de Formation et de Recherche J.F. Champollion localisé à Albi (partenariat contractualisé avec Toulouse 2). Elle vise à former des psychologues dans le domaine de l'insertion et de l'orientation professionnelles (aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif dans le champ de l'accompagnement de la trajectoire professionnelle).

Cette formation reste proche de sa conception initiale de DESS (création 2001). En effet, même si l'ambition est d'articuler les connaissances de la psychologie clinique et sociale, de la sociologie, de l'économie et du droit, cette « quadri-disciplinarité » ne se traduit pas dans les objectifs pédagogiques ni dans le sous-bassement équipe de recherche.

A noter que 50% des dossiers sont issus de la formation continue ou VAE (gestion CUF, service Formation Continue) et que cela correspond à 40 % des candidats retenus ; tous peuvent accéder au titre de psychologue (licence et M1 de psychologie par équivalence ou formation initiale). Les contenus des UE, très en rapport avec le terrain, sont cohérents avec les objectifs de la formation et une large part est donnée aux interventions des professionnels.

- Points forts :

- La cohérence de la formation par rapport à un objectif professionnel précis.
- Le primat donné aux partenariats socio-professionnels est en cohérence avec cette formation orientée vers le terrain de l'insertion et de l'orientation professionnelle.
- Le taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Importante faiblesse de l'adossement recherche, manque d'encadrement effectif (responsabilité) PU et HDR.
- L'absence d'articulation avec le M1.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité organisée par le CUF est organisée sur le format d'un ancien DESS. Pour qu'elle réponde au niveau d'exigence d'un master il conviendrait soit :

- De renforcer l'interdisciplinarité (véritable quadri-disciplinarité comme cela est annoncé dans le document) afin que cela débouche sur une originalité épistémologique et pratique (de terrain et de recherche) qui se traduirait effectivement dans la formation.
- Renforcer l'aspect disciplinaire pour la psychologie elle-même avec une véritable articulation recherche (investissement de PU et HDR dans la gouvernance de la spécialité).
- Intégrer cette spécialité comme parcours au sein de celle de psychologie sociale et du travail.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B